

**Compte-rendu
du Conseil d'Administration
du 5 juillet 1995**

Décisions

- Vacance et créations de postes enseignants
- Création d'un groupe de travail pour préparer le Schéma régional
- 3 propositions pour les Fonds structurels européen
- Concessions de logement
- Accords de coopération avec l'École polytechnique de Satakunta et l'université de Trollhätan.

Vacance et créations de postes enseignants

Le président Claude Tournier présente la liste des postes enseignants vacants et celle des demandes de créations, "liste de consensus approuvée par le bureau élargi".

A. Fréville rappelle que les propositions de l'ISTV ont été approuvées par le conseil de l'ISTV, précise que l'institut qu'il dirige présente un taux d'encadrement de 0,52 et demande que l'un des postes classés entre la 11^{ème} et la 15^{ème} place soit placé dans les 10 premiers.

J. Vaillant réplique que, dans un passé récent, l'ILLA a approuvé "au nom de ce même consensus" des listes de demandes de créations de postes peu favorables à cet institut.

Enfin J-C Angué estime que la proposition présentée par C. Tournier peut être considérée comme raisonnable.

Les deux listes présentées (vacance et demande de créations) sont approuvées : 25 voix pour, 2 abstentions, 2 voix contre (il conviendra de vérifier l'intitulé du poste classé en 20^{ème} position).

A noter qu'au cours du débat R. Soenen a souhaité que l'on envisage l'organisation de cours de français pour les chercheurs étrangers accueillis à Valenciennes ; il a également proposé, qu'à l'avenir, un groupe de travail soit constitué pour préparer les futures demandes de créations de postes enseignants.

Schéma régional

A. Fréville présente le projet "Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche : perspectives et propositions de l'UVHC", synthèse des 5 groupes de réflexion mis en place à l'université.

Le conseil décide de confier à un groupe de travail le soin d'apporter les ultimes modifications à ce document qui sera examiné en septembre par le conseil. Ce groupe est constitué par Mme camion et MM Angué, Fréville, Frohly, Haine, Naturel, Nogacki, Petit, Soenen et Szymusiak.

Ce groupe de travail tiendra compte des remarques, ajouts et modifications exprimés au cours de la séance :

- page 4 : ajouter l'IEMN-transfert (7^{ème} ligne, après Valuval),
- page 5 : ajouter "électronique et santé" (11^{ème} ligne), remplacer germanique par allemande (23^{ème} ligne)
- page 6 : ajouter littératures (2^{ème} ligne) ; adoucir la portée du dernier paragraphe,
- page 7 : ajouter littératures (14^{ème} ligne), déplacer le sigle NFI et ajouter "notamment par l'apprentissage" après diplôme d'ingénieur (24^{ème} ligne) ; ajouter "développement au plus haut niveau des formations de la filière électronique" (après la 28^{ème} ligne) ; ajouter "sauf la MSTCF" (avant dernière ligne),
- page 8 : texte à ré-examiner (dernier paragraphe)
- page 9 : préciser ENSIMEV et remplacer "avancés" par "pour la mécanique et l'énergétique".

Fonds structurels européens

Objectif 1 :

Proposition de création d'un centre de ressources pour les entreprises du secteur de la construction : résistance technique, veille technologique, transfert, partenariat, perfectionnement.

- soutien et accompagnement des entreprises
- 9 actions de perfectionnement

Proposition de transfert de technologie en CFAO industrielle et productique du circuit imprimé

Objectif 2 :

Proposition d'équipement d'un hall productique pour le nouveau département organisation et gestion de la production que l'IUT implante à Cambrai.

Ces 3 propositions sont approuvées à l'unanimité.

Concessions de logement de fonction

En raison de l'extension de l'université, le conseil décide à l'unanimité des concessions de logements de fonction, attribuées par nécessité absolue de service pour assurer la sécurité du campus, à :

- M. Delcourt, agent des services techniques : F3 de 83 m² a/c du 15/10/94.
- M. Vandesquille, agent des services techniques : F3 de 83 m² a/c du 07/03/94.

Ces 2 logements sont situés aux Tertiales.

Un logement de fonction sera mis en service dans l'extension sciences à compter du jour de la livraison du bâtiment.

Accord de coopération

L'ENSIMEV a initié un réseau ERASMUS d'une douzaine d'écoles et d'universités européennes pour favoriser les échanges d'étudiants. Deux projets d'accord de coopération internationale avec deux partenaires de ce réseau, baptisé STAR (student transfert authority and reciprocity), l'École polytechnique de Satakunta (Finlande) et l'université de Trollhätan-Uddevaller (Suède), sont proposés et approuvés à l'unanimité.

Étaient présents :

Personnalités extérieures : M. Szymusiak.

Collège A : Mme Abdallah-Pretceille, MM Angué, Castelain, Frolhy, Keller, Mairesse, Malvache, Massy, Soenen, Thierry.

Collège B : Mme Camion, MM Delhaise, Desrumaux, Desseaux, Level, Naturel, Nogacki, Roger.

Collège AITOSS : Mme Cleuet, Melle Ameye, MM. Bury, Duez, Haine, Kaczmarek

Usagers : M. Durand.

Membres de droit : MM. Mennecier (Secrétaire Général), Tournier (Président de l'université), Van Ceulebroeck (Agent Comptable).

Membres invités : Mlle Steiner, MM. Etienne, Fréville, Petit, Ravalard, Vaillant.

Ont donné pouvoir : MM. Morage et Parent à M. Szymusiak.
M. Horling à M. Thierry, M. Morel à Mme Camion.
M. Gremillet à M. Desseaux.

Excusés : Mlle Hansenius, MM. Basquin, Carpentier, Delquignies, Guillaume, Legendre, Leman, Richez.